

Antoine-Louis Rouillé (1689-1761)

Comte de Jouy,

Secrétaire d'Etat de la Marine

Antoine-Louis Rouillé, comte de Jouy, a résidé tour à tour au château de Jouy-en-Josas, à Paris et à Versailles dans le cadre des fonctions prestigieuses qu'il a assumées auprès du roi Louis XV. « Secrétaire d'Etat de la Marine » de 1749 à 1754, il a stimulé les recherches scientifiques pour améliorer la navigation et l'état de la marine française et pour former un personnel navigant de grande qualité. Sa volonté et ses efforts pour consolider la présence de la France au Canada, où son nom a été donné à un fort, se sont heurtés à l'insuffisance des moyens financiers mis à sa disposition et à la puissance de la marine anglaise.

Peu nombreuses ont été les recherches menées à la suite des travaux que Michel Allard a consacrés à « Antoine-Louis Rouillé ministre de la Marine et la Nouvelle-France », afin de faire valoir le rôle de cet éminent serviteur de la France, Secrétaire d'Etat de la Marine de 1749 à 1754, puis Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères de 1754 à 1756.

Cette étude porte simplement sur la vie du comte de Jouy, jusqu'à la fin de sa charge de Secrétaire d'Etat de la Marine, le 28 juillet 1754. Son action postérieure, en qualité de Secrétaire d'Etat des



Antoine-Louis Rouillé ministre des Affaires étrangères
Anonyme Grand Palais de Versailles

Affaires étrangères, lors des premières années de la terrible guerre de Sept ans (1757-1763), a déjà fait l'objet, en effet, de divers travaux, dont un article paru dans les Cahiers historiques de Jouy-en-Josas, dans lequel est posée la question du lieu de la signature du Traité de Versailles ou « Traité de renversement des alliances », qui aurait été signé à Jouy-en-Josas le 1^{er} mai 1756¹.

¹ ALLARD Michel, thèses et article sur Antoine-Louis Rouillé : 1972, Montréal, 1975, Nanterre, 1977, Paris. DUPUY Claude, « Cela s'est passé le

Seront ici évoqués les débuts de la brillante carrière d'Antoine-Louis Rouillé, comte de Jouy, en qualité de Secrétaire d'Etat. Ses collaborateurs l'appelaient « le Ministre » et il fut, du reste, promu ministre d'Etat en 1751, ce qui lui donnait le droit de participer au Conseil qui réunissait régulièrement quelques ministres autour du Roi en personne. Sa mission était de reconstituer une marine très éprouvée par la guerre dite de Succession d'Autriche qui venait de s'achever en 1748, et de tenter de défendre la Nouvelle-France contre les appétits anglais en Amérique du Nord car il était aussi en charge des possessions françaises nord-américaines. Antoine-Louis Rouillé n'aura hélas pas le temps ni les moyens de mener à bien sa mission, en raison, semble-t-il, de l'insuffisant soutien qui lui fut prodigué par le roi Louis XV, ses ministres les plus influents et la célèbre favorite, Madame de Pompadour, dont il était pourtant un des protégés.

Né à Paris le 5 juin 1689, Antoine-Louis appartenait à une famille de Touraine « distinguée dans la robe », parvenue en une génération « de la petite bourgeoisie provinciale aux plus hauts emplois administratifs de la capitale »². Il était le petit-fils de Louis-Denis Rouillé, Contrôleur Général des Postes et le fils de Louis Roslin Rouillé, conseiller d'Etat et Contrôleur Général des Postes, patrimoine exclusif et fort lucratif des deux familles Rouillé et Payot[Pajot] qui s'y succédèrent de 1672 à 1738³. Antoine-Louis Rouillé devait lui-même bénéficier de la surintendance des Postes après ses deux ministères, comme une retraite dorée et pour faire plaisir à sa femme.

Sa mère était Marie-Angélique d'Aquin, fille unique du docteur Louis Henri Antoine d'Aquin premier médecin de Louis XIV. Celui-ci avait acquis le château de Jouy-en-Josas en 1684 et « s'était attribué » le titre de comte de Jouy, que devait porter son petit-fils après sa mort, en 1696⁴. Marie-Angélique avait épousé en 1686 Louis Roslin Rouillé à qui furent

vendus les terres et le château de Jouy-en-Josas en 1701. Ce Roslin Rouillé, devenu comte de Jouy par la grâce de sa femme, qui « lui avait porté le titre » était par ailleurs maître des requêtes, chevalier, seigneur des Loges, Villeras et Fontaine Guérin (en Anjou). Marie-Angélique et Louis donnèrent naissance, en 1689, à Antoine-Louis Rouillé, qui dut connaître ses premières années au château de Jouy-en-Josas⁵. Ce château devint plus tard sa résidence de campagne quand il bénéficia d'un appartement à Versailles et résida dans son hôtel à Paris, comme bon nombre de ses contemporains au service du roi⁶. Le château de Jouy-en-Josas nous est connu par une description de 1719, par la carte de l'abbé Delagrive de 1740, et par le plan du « Terrier de Jouy-en-Josas » de 1765 : il atteste la réussite, au sein de la Cour, d'Antoine-Louis Rouillé, qui n'était pourtant pas dépourvu de bonté et de bienveillance à l'égard de ceux qu'il côtoyait.



■ Armes de Rouillé comte de Jouy

Après de brillantes études chez les jésuites, Antoine-Louis Rouillé devint, à 22 ans, en 1711, conseiller au Parlement de Paris, puis hérita, en 1712, de la fortune de son père. Il serait devenu l'un des plus riches dignitaires de la Cour en bénéficiant d'une énorme rente, de près de 200 000 livres par

² BLUCHE François, p. 378.

³ BLUCHE François, p. 378 : le grand-père d'Antoine-Louis est porteur de lettres à Tours, puis commis des postes à Paris, avant d'être directeur général et contrôleur général de la ferme des postes.

⁴ BOUCHET Danièle, « Antoine Daquin », Les Cahiers historiques de Jouy-en-Josas, n°17, janvier 2014. Ce Cahier comporte deux portraits d'Antoine Daquin/d'Aquin, p. 5 et p. 10.

⁵ On a conservé une gravure du château peint par Lépinasse en 1780. L'actuel château fut construit au début du XIXe siècle ; il accueille une partie des séminaires de formation permanente de l'école HEC Paris.

⁶ L'appartement se trouvait dans l'aile Nord des ministres. A Paris, Rouillé résidait à côté du Louvre, rue des Pouliés, dans l'hôtel Villeguier d'Aumont, qui fut détruit lors de l'aménagement du Louvre par Soufflot.

an⁷ à multiplier peut-être par 30 pour parler en euros. Conformément au cursus habituel des grands commis de l'Etat de l'époque, Antoine-Louis devint, dès 1718, maître des requêtes au Conseil d'Etat. Dans la thèse d'histoire qu'il a consacrée au ministre, à l'université de Montréal, Michel Allard précise que l'on signala sa minutie, sa droiture et son esprit de travail qui lui permirent d'être employé « dans toutes les affaires les plus importantes et les plus délicates qui se trouvèrent pendant la Régence [de 1715 à 1723] et la minorité du roi ». En 1725, il eut la charge d'intendant du commerce, dont les titulaires, avec les intendants des finances, étaient les principaux collaborateurs du contrôleur général des Finances. Dans cette fonction, il s'attacha particulièrement à réglementer et développer le commerce avec le Levant, à encourager les manufactures du Languedoc, notamment en favorisant l'envoi à l'étranger de jeunes gens, (comme assistants des commis de ces manufactures). Un précurseur ! Et il mit beaucoup d'énergie pour stimuler la mise en valeur des terres abandonnées ou incultes. Ministre, il en fera de même des années plus tard pour le Canada, « estimant que les établissements ne peuvent augmenter qu'en même proportion que le peuple »⁸.

Le 8 février 1730, il épousa Marie-Christine Pallu, fille d'un maître des requêtes, également d'une famille de riches et estimés « robins » de Tours. Le marquis d'Argenson, redoutable chroniqueur, les jugea, l'un et l'autre, ridicules :

« J'ai été hier à Versailles. Le nouveau ministre (de la marine) M. Rouillé, est assez ridicule par ses airs de familiarité, qu'il prend même avec le roi. Sa femme sera présentée samedi prochain. On s'attend encore à plus de ridicule par ses discours et sa tournure [...]. Nous avons trois ministres d'une taille risible à voir ensemble : MM. de Puyzieulx, Saint Florentin et Rouillé, ce sont trois nains et fort laids⁹. »

Chargé de la censure royale

En 1732, le garde des sceaux, Chauvelin, confia à Louis-Antoine la direction de la Librairie et donc la charge de la censure des livres au nom du roi, qu'il exerça jusqu'en 1747. Il s'y distingua par l'encouragement à la publication d'œuvres d'importance, notamment la première belle édition des œuvres de Molière, et il garda plus tard des relations étroites avec Malesherbes à propos de publications d'œuvres à caractère économique. Dans cette fonction, il osa, pour préfacer les pièces de Molière, choisir un obscur écrivain bien en cour, en lieu et place de Voltaire. Et il interdit même la publication de l'un des textes de Voltaire. Vingt-cinq ans plus tard, l'irascible auteur de Candide voudra encore « effacer cette honte », infligée par un « imbécile, qui accordait facilement des permissions tacites pour des ouvrages futile ».

Commissaire du Roi auprès de la Compagnie des Indes

Conseiller d'Etat semestre [de semestre] en 1744, maître des requêtes honoraires en 1745, Rouillé fut nommé cette année-là au poste éminent de commissaire du roi près la Compagnie Perpétuelle des Indes « qui était plus qu'un ministère des colonies avant la lettre »¹⁰. C'était un poste très délicat d'autant plus que la France était en guerre contre l'Angleterre - officieusement de 1740 à 1744 ! Français et Anglais s'affrontaient durement aux Indes où le gouverneur général des établissements de la Compagnie était alors Joseph-François Dupleix. La Compagnie, aux capitaux privés, avait le monopole du commerce avec les Indes et bénéficiait (comme l'East India Company, sa rivale anglaise créée en 1600 et la VOC néerlandaise, créée en 1602), de pouvoirs régaliens (troupes, vaisseaux, monnaie, justice). Son objectif était de faire un commerce lucratif, mais elle était aussi le « bras armé » de l'Etat dans ce territoire en guerre, à six mois de France par la périlleuse « route des Indes ».

⁷ VERGER-FRANCESCHI Michel, p. 194 : les traitements d'un capitaine de vaisseau en « haute paye », d'un chef d'escadre et d'un lieutenant de vaisseau étaient respectivement de 3 600 livres, 6 000 livres et 1 600 livres.

⁸ GRANDJEAN de FOUCHY, p. 183-188.

⁹ Le marquis d'Argenson, secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, rédigea chaque soir un Journal très incisif.

¹⁰ Il arrivait au roi de vendre des charges à plusieurs titulaires qui les exerçaient successivement dans l'année, par périodes de six mois ou d'un semestre. DESCHAMPS Henri, p. 45. Bien après la création des compagnies des Indes par Colbert, John Law crée en 1717 la Compagnie d'Occident, qui devint en 1719 la Compagnie Perpétuelle des Indes, qui perdit son monopole en 1769 et disparut en 1795.

On voit donc le rôle très délicat du commissaire du roi au cours de cette période qui se termina en 1748, aux Indes, comme en Europe et en Amérique, sans vainqueur décisif. Dans sa thèse, Michel Allard montre que Rouillé avait presque entièrement réorganisé la Compagnie française.



Armoiries de la Compagnie des Indes orientales
« Je fleurirai là où je serai portée »

Secrétaire d'Etat de la Marine

La réputation d'Antoine-Louis Rouillé, en tout cas, n'en fut pas affectée et c'est grâce à son expérience et à sa compétence, en particulier dans les questions économiques, qu'il fut ensuite nommé le 30 avril 1749, Secrétaire d'Etat de la Marine, à la place de Jean Frédéric de Maurepas, disgracié, qui y régnait depuis... 1723. Un record absolu de longévité ministérielle. Rouillé avait dans un premier temps refusé le poste pour des raisons de santé, mais le Roi avait insisté sur les instances de Madame de Pompadour¹¹ et du Contrôleur général des finances, Machault d'Arnouville. Le poste était d'importance car il comportait non seulement la marine et ses arsenaux mais également les pêches, les consulats et les colonies d'Amérique. Rouillé devenait ainsi ministre d'une Nouvelle-France, qui comprenait d'une part le Canada, avec les Grands Lacs, qu'on appelait les « Pays-d'en-Haut » et, d'autre part, la Louisiane, des Illinois au golfe du

Mexique. Séparée administrativement du Canada depuis 1717, la Louisiane était placée sous l'autorité assez théorique du gouverneur général et de l'intendant de la Nouvelle-France à Québec qui relevaient du « Ministre ». Celui-ci avait aussi la supervision des îles : Guadeloupe, Martinique, Saint-Domingue, qui faisaient de la France le premier producteur de sucre du monde, grâce à ses plantations bien pourvues en esclaves (150 000 à Saint-Domingue), mais les Indes étaient toujours sous le contrôle de la Compagnie des Indes, un Etat dans l'Etat, qui relevait du Contrôleur général des finances. Toutefois, en sa qualité de Ministre d'Etat, Rouillé avait naturellement son mot à dire.

Il est particulièrement intéressant de souligner que le ministère de Rouillé à la marine correspond exactement à la période de paix très fragile comprise entre la guerre « de Succession d'Autriche » achevée en 1748 et la guerre de Sept Ans, qui commença officiellement en 1756, mais fut précédée, dès 1754-1755, par de brutales agressions anglaises au Canada et dans l'Atlantique.

La nomination du comte de Jouy fut mal accueillie, car il était âgé (60 ans), n'avait aucune expérience de la marine et « ne connaissait pas de quelle couleur était la mer », comme son illustre prédécesseur, Maurepas, qui avait eu droit à cette remarque cinglante à son arrivée au ministère. On lui reprochait un comportement « petit bourgeois » qui ne plaisait pas, d'autant plus qu'il était un des protégés de la marquise de Pompadour.

Dans ses *Mémoires*, le cardinal de Bernis, ne le gâte pas davantage : « M. Rouillé avait succédé au comte de Maurepas, pour l'administration de la marine ; il ne l'avait remplacé ni par les lumières, ni par la capacité : sans vouloir être gouverné par ses bureaux, il l'était despotaquement, par la raison toute simple que lorsque l'on n'est pas instruit, il faut s'en rapporter aux autres ».

En revanche, le président très mondain de la Cour des Enquêtes, Hénault, écrira dans ses *Mémoires* : « Monsieur Rouillé succéda à Maurepas et voilà encore un ami de cinquante ans qui m'arrivait à la Cour. C'était la vertu même, et l'homme du

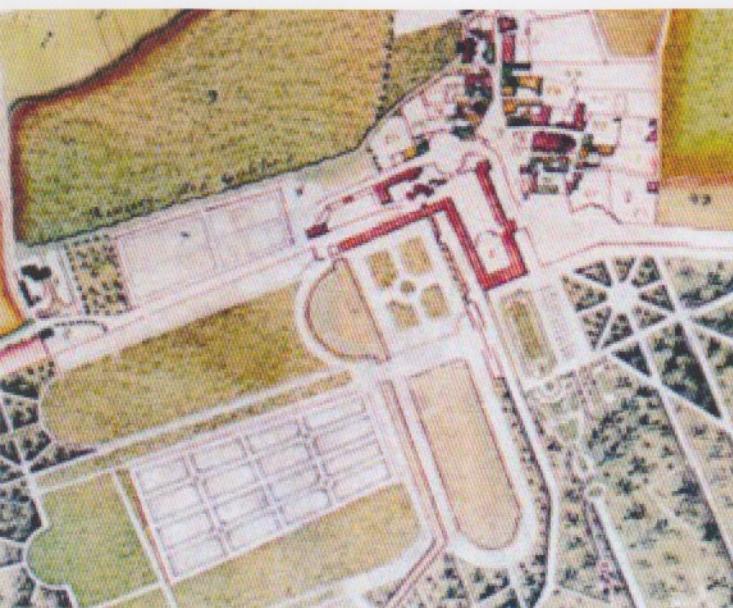
¹¹ Très calomniée de son vivant, Madame de Pompadour était courtisée et correspondait beaucoup avec ses amis. De nombreuses nominations étaient dues à son influence.

commerce le plus doux ». Et le redoutable avocat Barbier le jugeait « fort honnête homme et grand travailleur »¹².

Plutôt mal accueilli, le ministre arrivait de plus à un moment particulièrement difficile. La paix était précaire et il fallait préparer la suivante dans les pires conditions.

Des risques de reprise de la guerre avec l'Angleterre

La guerre de Succession d'Autriche n'avait pas permis à la Grande-Bretagne de conquérir l'hégémonie maritime et coloniale à laquelle elle aspirait. Ses succès sur mer avaient été tardifs et, avec ses alliés, elle avait été battue sur le continent européen ; elle n'avait échappé à un désastre que par la magnanimité et les calculs politiques de Louis XV, qui avait voulu faire une paix « en roi et non en marchand ».



Plan du château de Jouy 1765
Extrait du Terrier de Jouy-en-Josas, Archives communales de Jouy-en-Josas

En Amérique, la Grande-Bretagne avait tout de même été contrainte de rendre à la France la citadelle de Louisbourg « le Gibraltar américain » postée dans l'île du cap Breton. Les possessions du Canada, de la Louisiane et des riches îles françaises demeuraient

inchangées. Le mécontentement des Britanniques était donc grand et l'expansion vers l'ouest de leurs treize colonies américaines était freinée. Les frontières entre les treize colonies anglaises et les colonies françaises (du Canada à la Louisiane) n'avaient pas été tracées, en dépit des travaux d'une commission mixte. Et surtout, le commerce français taillait partout des croupières à ses rivaux qui en étaient de plus en plus inquiets. Compte tenu de la formidable puissance de la Royal Navy, de l'esprit revanchard anglais de l'époque et du déséquilibre démographique, la situation en Amérique du Nord était explosive.

On comptait plus de 1 000 000 d'habitants pour les Anglais dans les treize colonies, contre 60 000 au Canada et 8 000 en Louisiane pour les Français, car sous la houlette du prédécesseur de Rouillé au ministère, Jean Frédéric de Maurepas, l'immigration française avait peu augmenté, la croissance de la population étant surtout interne. L'hymne *Britain rules the sea* date de 1740 et les frogs étaient ridiculisés sans trêve dans les journaux. Les vaisseaux français étaient comparés au bac de Vaugirard ou au bateau qui amenait les morts à Corbeil (le Corbillard)...

Pour faire face à cette menace, que pouvait faire et que fit le comte de Jouy, avec un courage et une détermination qui méritent le respect, afin de relever la flotte de guerre française indispensable pour protéger le commerce et la Nouvelle-France en danger ?

Un ministre peu soutenu... mais travailleur

Une fraction importante des dirigeants ne croyait pas à la nécessité d'entretenir une flotte militaire et encore moins de conserver des colonies. De plus, la situation financière de la France après la guerre n'était pas bonne et les réformes fiscales engagées par le contrôleur général Machault étaient bloquées par l'intransigeance des parlements et du clergé. Les fonds manquaient.

Le comte de Jouy était heureusement un homme sérieux et appliqué qui prit pour mentor un administrateur maritime sorti du séraï : Le Normand de Mézy, intendant de marine à Rochefort. Et le ministre « qui ne savait pas de quelle couleur était la mer » ne tarda pas à réaliser un exploit. Partant visiter Le Havre, il réussit à persuader le roi de l'accom-

¹² Mémoires du Président Henault, 1854, p. 204.



Le port de Rochefort en 1762 d'après Joseph Vernet, Musée d'art et d'histoire de Rochefort-sur-Mer.
Le site de Rochefort avait été choisi en 1665 comme lieu d'approvisionnement des escadres. Le port était placé sur la Charente, à l'abri des incursions ennemis. On aperçoit la corderie à droite. Antoine-Louis Rouillé entreprit de rénover l'arsenal de Rochefort, en même temps que ceux de Brest, Toulon et Lorient afin d'accélérer la construction de vaisseaux de ligne et de frégates.

pagner. Colbert avait amené la mer jusqu'à Louis XIV en lui présentant des vaisseaux et des galères miniatures sur le grand canal, et Rouillé fit faire à son successeur le chemin inverse. En effet le roi alla visiter le Havre en compagnie de Madame de Pompadour les 19 et 20 septembre 1749. Mais le souverain ne visita qu'une modeste flûte (petit bâtiment de transport) de 600 tonneaux, le Chariot Royal, et non un de ses grands vaisseaux de 74 canons, avant d'assister aux spectacles traditionnels (joutes, lancement de navires marchands, et le célèbre simulacre de combat naval). Le Havre fut ainsi le seul port visité par le roi en 59 ans de règne ! Mais Le Havre était principalement un port marchand (port d'arrivée du sucre, du tabac, du coton), pas un port de guerre, ce qui mortifia tout le corps des officiers !

Un ambitieux plan de construction navale mais un manque de fonds chronique

Pour réaliser le plan de rétablissement préparé par Maurepas, il fallait du temps et, des fonds. Il s'agissait

de rénover les arsenaux (principalement Rochefort, Brest, Toulon, Lorient)¹³ et de construire en dix ans, pas moins de 111 vaisseaux de ligne, 54 frégates et bien des bateaux plus petits. Le comte de Jouy ne parviendra pas à atteindre ces objectifs, mais il réussit cependant à faire construire et lancer 42 vaisseaux de ligne entre 1749 et 1754, au rythme régulier de 7 ou 8 par an, financés par des fonds extraordinaires. Compte tenu des vaisseaux retirés du service, le nombre des vaisseaux de ligne, peu à peu uniformisés – le vaisseau de 74 canons devenant la règle – passa, grâce à lui, de 26 en 1749 à 57, mais celui des frégates passa de 21 en 1750 à seulement 24 en 1754. Encore fallait-il les armer, c'est-à-dire y mettre, équipages, vivres, munitions et provisions de toutes sortes. Et les fonds nécessaires à ces armements comme à l'entretien des vaisseaux non armés relevaient du budget ordinaire de la marine, très serré.

Au total, à la fin du ministère de Rouillé, à la veille de la guerre de Sept Ans, la flotte française comptait un peu plus de 110 unités contre... 336 à la Royal Navy. Le retard restait considérable, en dépit des efforts incessants du ministre pour arracher des

¹³ « L'Orient » était le port de la Compagnie des Indes. Port Louis abritait la marine de guerre.



■ Le vaisseau de 74 canons, le plus construit en France

crédits. Chaque année, on dépensait en effet pour la marine et les colonies moins de 20 millions (sauf en 1752) sur un budget total de l'Etat d'environ 300 millions de livres, soit moins de 6 % du budget. La marine était bien la parente pauvre en dépit du harcèlement constant auquel se livrait Rouillé sur le contrôleur général des finances Machault.

Des moyens humains limités

Les services centraux administratifs de la marine étaient gérés par une trentaine de commis, répartis entre neuf bureaux à Versailles et Paris. Ils étaient dirigés par des premiers commis, certains véritables vice-ministres très puissants, comme La Porte au temps de Rouillé. La marine de guerre comptait seulement un peu plus de 900 officiers des vaisseaux du Roi et un peu moins de 600 officiers « de plume » (écrivains, commissaires et intendants) pour 60 000 gens de mer navigants qui fournissaient les équipages, enrôlés selon le système des classes et en principe non pressés (c'est-à-dire enrôlés de force) comme en Angleterre. Les officiers des vaisseaux, issus en général des gardes de la marine (ils y entraient vers 16 ans) constituaient un « Grand Corps » qui n'acceptait guère les « intrus » venus de l'armée ou du commerce, les fameux « officiers bleus », réduits dans la marine du roi à des com-

mandements secondaires. Les officiers, en général bretons ou provençaux, étaient « entretenus » par le Roi et l'avancement était fort lent, car, au sommet de la hiérarchie, les officiers généraux, formaient une incroyable gérontocratie – nombre d'entre eux avaient été nommés alors qu'ils avaient plus de 80 ans. Ils étaient considérés, peut-être de façon sévère, comme indisciplinés, pleins de morgue, et peu instruits, du moins sur le plan de la pratique navale, et les disputes étaient constantes et quelquefois violentes entre l'épée et « la plume ».

Rouillé s'attacha à y remédier avec méthode. Et contrairement à la légende, il ne se consacra pas seulement au suivi des projets et travaux scientifiques relatifs à tous les aspects techniques et scientifiques concernant la marine (hydrographie, astronomie, cartographie, construction...). Il ne négligea nullement l'instruction pratique à la mer des officiers et des équipages, compte tenu de possibilités d'armements trop modestes.

Une marine savante

Il n'en reste pas moins que ce grand commis de l'Etat, qui n'a pas laissé de mémoires théoriques ou d'écrits flamboyants illustrant ses conceptions, est surtout reconnu pour avoir voulu construire une



■ Reconstitution de l'Hermione, lancée en 1779, après la mort de Rouillé. Frégate type de 12 (portant 26 canons de 12 livres).

marine savante – ce qui lui a été reproché. L'odeur des livres aurait remplacé pour les officiers, « celle des embruns du large et le grincement des fauteuils celui des coques dans la houle et le vent »¹⁴. C'est excessif et injuste, mais il faut reconnaître qu'il encouragea vivement toutes les sciences relatives à la navigation.

Rouillé poursuivit ainsi avec rigueur et méthode la politique de son prédécesseur dans cette étonnante quête de découvertes qui caractérise le temps des Lumières. De très nombreux ouvrages et traités parurent ainsi dans tous les multiples domaines auxquels il s'intéressait de près, en liaison permanente avec l'Académie des Sciences (créeé en 1666) ses soixante-dix membres et plus de quatre-vingt correspondants (plus tard Rouillé en deviendra le président). On peut en citer plusieurs où son action fut importante voire décisive. Il en va ainsi de la construction navale, pour laquelle il soutint l'Ecole de la marine (créeé en 1731), confiée au grand savant Duhamel du Monceau, nommé inspecteur général de la marine le 1er août 1749. Cette Ecole, ancêtre de celle du Génie maritime, allait permettre de construire par la suite des navires supérieurs aux vaisseaux anglais, de l'aveu du célèbre historien naval américain Alfred T. Mahan¹⁵.

L'action de Rouillé fut aussi importante dans le domaine de l'astronomie pour perfectionner l'art de la navigation qui se faisait alors « à l'estime », le grand problème étant celui du calcul de la longitude, car on ne se savait pas encore conserver le temps à la mer (on utilisait seulement des sabliers)¹⁶. De nombreuses missions scientifiques furent de ce fait conduites aux quatre coins de la planète, avec l'aide de Rouillé. Les ouvrages scientifiques se multiplièrent, faisant le point sur les connaissances acquises et préparant les évolutions à venir.

Les préoccupations scientifiques multiples aboutirent à la création à Brest, le 10 juillet 1752, de l'Académie de Marine, bientôt peuplée de marins et de scientifiques de grande envergure et présidée par un autre savant, Sébastien-François Bigot de Morogues.

Démission de la marine

Le 27 juillet 1754, le marquis de Saint Contest, Secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères, mourut subitement au château de Versailles, devant le Roi. Dans ses *Mémoires*, le marquis d'Argenson prétendit que plus de trente-cinq candidats se manifestèrent pour lui succéder. L'un d'eux était tenu en haute estime et même en amitié par Louis XV : Jean-Baptiste

¹⁴ VERGE-FRANCESCHI Michel, *La marine française au XVIII siècle*, p. 118.
¹⁵ MAHAN Alfred Thayer.

¹⁶ Les Anglais essayèrent à la mer une horloge à longitude en 1736, les Français en firent autant en 1767.

Machault d'Arnouville, alors Contrôleur général des finances (depuis 1745) et Garde des Sceaux (depuis 1750). Cet homme, droit et honnête, avait démissionné devant les résistances des privilégiés opposés à l'impôt du vingtième destiné à atteindre tous les revenus. Il avait demandé la marine « un emploi sujet à moins de révoltes ».

Rouillé, étonné et réticent, se vit alors proposer le poste de Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères, sans aucun doute parce qu'il était très au fait des relations de plus en plus tendues de la France avec l'Angleterre depuis le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748. Pour surmonter ses hésitations, et selon les *Mémoires sur la Cour de Louis XV* du duc de Luynes, on lui donna une gratification et le droit d'acheter la charge prestigieuse de grand trésorier dans l'ordre royal du Saint-Esprit, qu'il acheta à Machault pour la somme de « 300 000 livres et 100 000 de pots de vin ». Une nouvelle étape de sa carrière s'ouvrait, alors que la guerre menaçait, tout particulièrement en raison de la rivalité franco-anglaise en Amérique du Nord, de plus en plus grave depuis la fin de la guerre.

Le comte de Jouy ministre de la Nouvelle-France

Certes, le traité de paix d'Aix-la-Chapelle en 1748 avait rétabli en Amérique du Nord « les choses sur le pieds [sic] où elles étaient ou devaient être avant la dernière guerre », comme l'écrivit Rouillé¹⁷, et la citadelle de Louisbourg, capturée en 1745, avait été restituée aux Français. Mais un concert de protestations s'éleva de toute l'Amérique anglo-saxonne et de toute l'Angleterre, pour lesquelles la France portait ombrage à une nation « qui fonde toute sa grandeur sur le commerce et qui regarde cette autre partie du monde comme le débouché naturel à ses manufactures et à ses productions ». Dès la signature du traité, les colons britanniques se préparèrent à attaquer de nouveau les possessions françaises. Partout ils accurent leurs activités commerciales, en Acadie, dans la région du lac Champlain, autour de la baie d'Hudson et dans la région des Grands Lacs, où ils se mirent à canaliser une part de plus en plus grande du commerce des fourrures, si important, au détriment des Français. Ils prétendirent que les tribus iro-

quoises dépendaient d'eux (les intéressés le niaient) et ils s'avancèrent de plus en plus nombreux et actifs le long des rivières du bassin occidental du Mississippi, et en particulier de l'Ohio, où ils s'efforcèrent de rallier les tribus indiennes.

Pour soutenir la Nouvelle-France (Canada et Louisiane) ainsi menacée, le comte de Jouy s'appuya sur des gouverneurs issus de la marine, ayant déjà une longue carrière.

Quand il arriva au ministère le 30 avril 1749, la colonie avait à sa tête, depuis le 19 septembre 1747, le marquis de La Galissonnière, qui exerçait avec talent les fonctions de gouverneur général par intérim, en attendant la libération du gouverneur général en titre, Pierre Taffanel de La Jonquière, qui avait été capturé en chemin par les Anglais. La Galissonnière revint en France en décembre 1749 et devint un conseiller très écouté du comte de Jouy.

En 1748, La Galissonnière avait demandé au ministre Maurepas des fonds et des hommes pour résister aux Anglais, Maurepas lui avait répondu que les fonds des colonies se prenaient sur les fonds de la Marine, déjà très insuffisants. Pour se défendre, il fallait donc s'appuyer sur des milices locales indisciplinées, mais efficaces et sur des Indiens pas toujours fiables qui appliquaient avec succès les méthodes de la « petite guerre », bien adaptée au pays. Rouillé pensait également, comme La Galissonnière, qu'il fallait consolider ou édifier des forts ou postes fortifiés le long des axes stratégiques et développer la colonisation agricole.

La politique menée par le ministre et ses gouverneurs fut rigide et menée à seule fin de tenter de stopper les Anglais et d'assurer l'intégrité territoriale de l'empire français. Une mission bien difficile, compte tenu de l'énorme déséquilibre démographique entre colonies anglaises et françaises.

Le nouveau gouverneur, La Jonquière, arrivé le 14 août 1749, fit construire le fort qu'il appela « Rouillé », du nom de son ministre, à l'emplacement de l'actuelle ville de Toronto, mais il échoua à chasser les Anglais de la vallée de l'Ohio en 1750. Mais ce gouverneur, bon administrateur et d'un

¹⁷ Archives nationales, Ancien Régime, Affaires étrangères, 438, f° 428, Rouillé à Mirepoix (ambassadeur de France à Londres), 24 avril 1755. Rouillé

était alors secrétaire d'Etat des affaires étrangères.

grand courage (29 campagnes en mer), fut aussi critiqué, comme beaucoup d'autres, pour sa cupidité. Rouillé lui chercha un successeur dès la fin de 1751. Ce fut Ange Duquenne de Menneville, descendant du grand Duquesne de la marine de Louis XIV, qui débarqua à Québec le 1^{er} juillet 1752 pour un mandat de trois ans.

Sa rapide arrivée surprit ceux qui espéraient voir nommé le « Grand » marquis de Vaudreuil, canadien de souche (on voyait déjà apparaître un particularisme canadien) et gouverneur en fonction d'une Louisiane qui connaissait enfin paix et prospérité. Mais Rouillé avait nommé le chevalier de Kerlérec, gouverneur de Louisiane, et demandé à Vaudreuil d'attendre le retour de Duquenne en France, avant d'aller à Québec gouverner la Nouvelle-France en 1755.

Duquenne appliqua ses instructions en faisant

¹⁸ La série B2 des Affaires Maritimes (AM) contient de nombreuses lettres écrites par Antoine-Louis Rouillé entre 1750 et 1754.

édifier en 1753-1754 une série de postes au sud du lac Ontario : Presque Ile, Le Bœuf, Machault et Duquesne (à l'emplacement de l'actuelle Pittsburgh), et en poursuivant les fortifications de Québec. Il ne tarda pas cependant à s'aliéner les coloniaux en exigeant revues et entraînements en vue d'une nouvelle expédition vers la vallée de l'Ohio au printemps 1753 qui fut un demi échec. Rouillé lui en fit de vifs reproches ¹⁸.

Au printemps 1754, George Washington, alors colonel, fut envoyé par le gouverneur de la Virginie, pour exiger le retrait des Français. Il fit massacrer un détachement français qui venait parlementer ; il fut capturé en juillet 1754, libéré en échange de ses aveux, mais il revint sur sa parole. Ce fut la première escarmouche franco-anglaise de la guerre de Sept ans. Duquenne, conscient pour sa part de ses erreurs, demanda son rappel en octobre 1754 et sa demande parvint au remplaçant de Rouillé, Machault d'Arnouville.



Site de Fort Rouillé, Ontario « Le dernier fort français construit dans ce qui constitue aujourd'hui le Southern Ontario, Fort Rouillé, plus connu sous le nom de Fort Ontario, fut érigé sur ce site en 1750/1751. Il fut établi sur l'ordre du marquis de La Jonquière, gouverneur de la Nouvelle France, afin de renforcer le contrôle des Grands Lacs par les Français. Il était situé ici, près d'une importante route de portage, afin d'intercepter le commerce réalisé par les Indiens en direction du sud-est, vers Oswego, comptoir anglais de fourrures. Fort Rouillé était un lieu fortifié constitué d'une palissade, de quatre bastions et de cinq bâtiments principaux. Le commerce y prospéra jusqu'à l'intensification des hostilités entre Français et Anglais au milieu des années 1750. A la suite de la capitulation des autres postes et forts français du lac Ontario, le fort Rouillé fut détruit par sa garnison en juillet 1759 ». Traduction en français de l'inscription écrite aujourd'hui en anglais sur le panneau d'information de Fort Rouillé.

Le marquis de Vaudreuil rejoindra ensuite son poste alors que les hostilités avec les Anglais étaient sur le point de se déclencher. La guerre fut perdue pour les Français. Le Canada et la rive gauche du Mississippi furent cédés aux Anglais, la rive droite, aux Espagnols, par le traité de Paris en 1763.

On peut observer que le comte de Jouy eut le triste privilège de nommer le dernier gouverneur de la Louisiane, Kerlérec et le dernier gouverneur général, Vaudreuil. Avait-il donné à l'immense domaine colonial français nord-américain tous les moyens de se défendre avant une guerre décisive ? Trop tard ? Trop peu ? Sans doute, mais pour « quelques arpents de neige », selon le célèbre mot de Voltaire, il avait remué ciel et terre. Il devait le faire et il le fit. Pour paraphraser la belle devise du Canada, on doit se souvenir. Après sa démission de la marine, Rouillé fut secrétaire d'Etat des Affaires étrangères de 1754 à

1757, mais, atteint par de graves problèmes de santé qui l'amenaient à s'endormir en plein Conseil, il fut amené à démissionner par le cardinal de Bernis qui prit sa place. Cependant le roi l'estimait : il le laissa au Conseil et lui confia la charge de la surintendance des postes et relais.

Rouillé mourut le 20 septembre 1761 et fut inhumé à Saint-Germain l'Auxerrois. Le secrétaire de l'Academie des Sciences, Jean-Paul Grandjean de Fouchy, rédigea son « Eloge » qui fut publié en 1762¹⁹ : « Sa taille était au-deffous de la médiocre, il avoit le regard vif, fon abord annonçait le fond de son ame & la tranquillité dont elle jouiffoit ; il s'exprimoit avec noblesse & pureté, sa politique n'étoit point mystérieuse ; il n'en eut jamais d'autre que l'équité ; aussi jamais personne n'a poffédé plus pleinement que lui la confiance publique. »

Maurice Amman

Forts anglais et français du Québec et des Pays d'En-Haut au milieu du XVIII^e siècle.



Bibliographie

Mémoires

- ARGENSON marquis (d'), *Mémoires et Journal inédit*, tomes I à V, A Paris, chez P. Jannet Libraire, 1857. Il existe aussi une version en 9 volumes.
- BERNIS cardinal (de), *Mémoires et lettres de François-Joachim de Pierre, cardinal de Bernis (1715-1758)*, d'après les manuscrits inédits par Frédéric Masson, Paris, Plon, 1878, 2 tomes.
- BERNIS cardinal (de), *Mémoires du cardinal de Bernis*, notes de Philippe Bonnet, Paris, Mercure de France, 1986.

Etudes

- ALLARD Michel, *Henri-Louis Duhamel du Monceau et le ministère de la Marine*, Montréal, Leméac Inc., 1970.
- ALLARD Michel, *Antoine-Louis Rouillé, Ministre de la Marine et la Nouvelle-France (1749-1754)*, Montréal [s. n.] 1972 (édition de la thèse de doctorat d'histoire soutenue en 1972 à l'Université de Montréal).
- ALLARD Michel, *Antoine Louis Rouillé, le Secrétariat d'Etat à la Marine et la Nouvelle-France*, Thèse manuscrite de doctorat de 3^e cycle, Université de Paris X, Nanterre, 1975.
- ALLARD Michel, « Antoine-Louis Rouillé, secrétaire d'Etat à la Marine, 1749-1754 », *Revue d'histoire des Sciences*, tome 30, n°2, 1977, p. 97-103.
- BLUCHE François, *Les magistrats du Parlement de Paris au XVIII^e siècle (1715-1771)*, Paris, les Belles Lettres, 1960.
- BOUCHET Danièle, « Antoine Daquin, comte de Jouy-en-Josas, Premier Médecin du Roi Soleil », *Les Cahiers historiques de Jouy-en-Josas*, n°17, janvier 2014.
- CÔTÉ Pierre-L., « Duquesne de Menneville, Ange, marquis de Duquesne », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. IV, Université de Laval-University of Toronto, 1980.
- DESCHAMPS Henri, *Les méthodes et doctrines coloniales de la France du XVI^e siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1953.
- DINECHIN Bruno (de), *Duhamel du Monceau : un savant exemplaire au siècle des Lumières*, CME, 1998.
- DUPUY Claude, « Traité de Jouy-en-Josas ou traité de Versailles ? », *Les Cahiers historiques de Jouy-en-Josas*, n°12, juillet 2011, p. 12-18.
- FREGAULT Guy, *Le Grand Marquis. Pierre de Rigaud de Vaudreuil et la Louisiane*, Montréal et Paris, Fides, 1952, 1963, 1966.
- FREGAULT Guy, « Vaudreuil, Pierre de Rigaud, marquis de », *Encyclopedia Canadiana*, Ottawa, The Canadian Cy Limited, 1958, 1960, 1962, vol. X, p. 217.
- HENAULT Charles Jean-François, *Mémoires du Président Hénault*, par M. le baron de Vigan, Paris, 1855, par François Rousseau, Paris, Hachette, 1911.
- LUYNES duc (de), *Mémoires du duc de Luynes sur la Cour de Louis XV 1735-1758*, par Louis Dusseux et Eudoxe Soulié, Paris, Firmin Didot frères, 1860-1865, 14 tomes.
- GOURMELON Hervé, *Le chevalier de Kerlérec (1704-1770). L'affaire de la Louisiane*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2003.
- GRANDJEAN DE FOUCHY Jean-Paul, « Eloge de M.Rouillé », *Histoire de l'Académie Royale des Sciences pour l'année 1761*, Paris, 1762, p. 182-188.
- HAVARD Gilles, Vidal Cécile, *Histoire de l'Amérique française*, Flammarion, 2003, Champs Histoire, 2008.
- MAHAN Alfred Thayer, *The Influence of Sea Power upon History*, Boston, 1890.
- MAUREPAS Arnaud (de), *Boulard Antoine, Les ministres et les ministères du siècle des Lumières, 1715-1789*, Etude et dictionnaire, Christian/JAS, juin 1996.
- PICCIOLA André, *Le comte de Maurepas. Versailles et l'Europe à la fin de l'Ancien Régime*, Paris, Perrin, 1999.
- TAILLEMITE Etienne, « Barrin de La Galissonière, Roland-Michel, marquis de La Galissonière », Dictionnaire biographique du Canada, vol. III, Université de Laval-University of Toronto, 2003.
- TAILLEMITE Etienne, « Taffanel de La Jonquière, Jacques-Pierre de, marquis de La Jonquière », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. III, Université Laval-University of Toronto, 2003.
- VERGE-FRANCESCHI Michel, *La marine française au XVIII^e siècle. Les espaces maritimes*, SEDES, 1998.
- VERGE-FRANCESCHI Michel (sous la direction de), *Dictionnaire d'Histoire maritime*, Paris, Robert Laffont, 2002.
- ZANCO Jean-Philippe, (sous la direction de), *Dictionnaire des ministres de la marine 1689-1958*, édition SPM, 2011.